

Écoulement de gouttes de sang après le bain de fin de menstruation

Question : Après le bain de fin de menstruation, j ' ai eu la surprise de constater l ' écoulement de gouttes de sang. Est-ce que je dois reprendre le bain dans ce cas ? Eclairiez-moi. Puisse Allah vous récompenser par le bien.

Réponse

Louange à Allah

Le sang jaunâtre ou noirâtre que vous décelez après la fin de votre cycle menstruel ne doit pas être tenu en considération. Jeûnez et priez compte tenu

du hadith d ' Oum Atiyya (P.A.a) qui dit : « Nous ne tenions aucun compte du sang jaunâtre et noirâtre constaté après la propreté. » (rapporté par Boukhari, 1/426). Ceci est valable après la fin du cycle menstruel. Car si le sang en question accompagne la menstruation, il en fait partie. Si votre cycle durait habituellement 7 jours, par exemple, et s ' interrompt une fois au 5e jour et que par la suite apparaît le sang jaunâtre et noirâtre, ce serait une suite du cycle, et l ' intéressée doit s ' abstenir de prier et de jeûner.

Quant à ce que vous avez mentionné, s ' il se répète chaque mois, vous devez prendre un bain quand les écoulements auront cessé et que vous vous serez senti propre. S ' il n ' y a que quelques gouttes qui ne se répètent que rarement et qui revêtent un aspect jaunâtre ou noirâtre, on ne doit pas en tenir compte, et il n ' est pas nécessaire de se laver. L ' existence de ces gouttes est sans effet. Prenez un bain dès que vous vous saurez propre. Allah le sait mieux.